

BAPE: Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et regazéification à
Bécancour ----- le 5 juillet 2016

MÉMOIRE

329 P NP DM6

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et
de regazéification à Bécancour

6211-19-025

Monsieur le Président,
Madame la Commissaire,

Le projet conjoint d'Hydro-Québec, Gaz Métro Solutions Énergie et TCE est présenté comme LA solution au besoin de puissance d'Hydro-Québec en période de pointe. Toutefois, je crois nécessaire de ne pas voir ce projet par le seul bout de leur lorgnette.

1. L'énergie utilisée: Notre gouvernement favorise la transition énergétique par le gaz naturel et les promoteurs de ce projet mettent l'emphase sur le net avantage de son utilisation. Il est admis que la combustion du gaz naturel est plus efficace que celle des autres hydrocarbures généralement utilisés. Vu sous cet angle, on pourrait y voir un avantage. Toutefois, il est éminemment nécessaire d'inclure dans la balance la donnée du cycle de vie complet du méthane qui contrarie déjà et contrariera de plus en plus l'effet positif escompté. Ne pas en tenir compte, c'est se fermer les yeux sur le plus grand défi à venir de l'humanité, diminuer les GES.

⇒ La provenance du gaz naturel ne peut être éclaircie ni par Gaz Métro, ni par ses courtiers et grossistes, et ne semble intéresser ni la Régie de l'Énergie, ni le MDDELCC dont le nom finit par: "Lutte au Changement Climatique". Pourtant Gaz Métro a déjà confirmé que la proportion de gaz "non conventionnel" qui circule dans son réseau va en augmentant ①.

⇒ Si l'on ne tient pas compte de ce fait, la diminution espérée des GES ② n'est pas réaliste et le sera de moins en moins, car la ressource est extraite de façon exponentiel par fracturation. Une demande croissante ③ signifie plus de puits fracturés, plus d'émissions fugitives à perpétuité, plus de GES, une ressource en eau trop sollicitée et tous les méfaits détaillés dans le rapport du BAPE sur les gaz de schiste ④. Pendant ce temps, l'Ontario agit et investit 100M\$ dans la production de gaz propre et renouvelable ⑤.

① BAPE Stolt LNGaz DQ3.1

② <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/plan-action-fonds-vert.asp>
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf (graphique p.50)
DQ11.1, 4e paragraphe

③ BAPE Stolt LNGaz DA7.1 tableau 1 et 2

④ <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape307.pdf>

⑤ <file:///C:/Users/Nicole/Documents/Gaz%20de%20schiste%202016/BAPE%20Gaz%20M%C3%A9tro/lontario-va-investir-jusqua-100-m-dans-le-gaz-naturel-renouvelable.htm> (26 mai 2016)

<http://ici.radio-canada.ca/regions/ontario/2016/05/26/009-methane-gaz-naturel-dechets-organiques.shtml>

⇒ La science acquiert de nouvelles connaissances, mais quand il s'agit du méthane, promoteurs, ingénieurs et ministères se contentent de données de 1997^①. En 2016, le méthane est considéré 34 fois plus dommageable que le CO₂ sur une période de 100 ans et 86 fois sur une période de 20 ans^②. Même si ces tonnes équivalentes de CO₂ sont produites ailleurs, nous avons le devoir moral de les comptabiliser avant de planifier tous projets qui en font l'usage.

■ Nous sommes tous dans le même bateau et ce n'est pas parce que l'exploitation du gaz ne se fait pas chez nous qu'elle est plus acceptable et moins catastrophique à long terme. Et si la ressource venait à diminuer par rareté ou volonté politique étrangère, combien importante et menaçante pourrait devenir la pression pour exploiter le gaz de schiste régional? Sans compter que l'APGQ, de nombreux élus et les chambres de commerce le souhaitent toujours^③, contre la logique scientifique et contre la volonté d'une importante majorité de citoyens^④.

2. La nécessité du projet: Hydro-Québec a fait une démonstration de son besoin de 500MW qui pourrait n'être comblé que par ce projet. Plus c'est technique, plus il est facile de convaincre un non initié, tout comme il n'est pas simple pour un non initié de contester ce besoin.

⇒ Hydro-Québec est prévoyant et voit à servir au mieux sa clientèle, difficile de les blâmer. Toutefois, la mécanique qui mène à ce projet est floue et peu convaincante. À la lecture des transcriptions des séances d'information, on peut se demander si les représentants d'Hydro avaient de la difficulté à vulgariser leurs grandes connaissances ou est-ce que les stratégies d'Hydro seraient nébuleuses et difficiles à justifier?

⇒ Pour suivre la même logique décrite au point 1, il faudrait éviter l'importation d'électricité produite ailleurs avec du gaz ou du mazout. Et pour appuyer cette même logique, exporter chez nos voisins notre hydroélectricité peut être à la fois financièrement intéressante et efficace du point de vue des GES, mais si c'est pour avoir ensuite l'obligation de produire ici ces mêmes GES, ça me semble manquer de pertinence.

① DT3, p.72, ligne 2865 et suivantes

② DT3, p. 74, ligne 2950 et suivantes

Le Québec, une bombe climatique, Stéphane Brousseau, B.Sc.Géologie, chercheur en Anthropocène
<http://www.global-chance.org/IMG/pdf/gc35p64-74.pdf>

③ Projet de "Loi concernant la mise en oeuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives", chapitre sur les hydrocarbures.

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/427216/gaz-de-schiste-philippe-couillard-ferme-la-porte-a-un-moratoire>

<http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/the-fight-to-resurrect-quebecs-shale-gas-industry/article22257580/>

Rencontre avec le député Martel, le 22 janvier 2015 qui souhaite une installation pilote

④ Entre 90 et 66% de la population des Basses-Terres du St-Laurent sont opposés à l'exploitation, BAPE 307, p.60, 61

⇒ La prévoyance, c'est aussi savoir sacrifier quelques millions de profits présentement pour se créer un avenir plus reluisant. Nous avons le devoir de solidarité en participant concrètement à la lutte au changement climatique et non pas faire du saupoudrage de projets à la technologie désuète pour se donner du capital politique.

■ Il faut oser refuser ce projet et exiger de nos dirigeants que ces 500MG de puissance soient réservés en hydroélectricité. Par ailleurs il ne faut pas que le gouvernement exige au delà de toute logique des redevances qui pousseraient les gestionnaires d'Hydro-Québec à faire des choix d'exportation plutôt qu'en favoriser la consommation ici ①. "Charité bien ordonnée commence par soi-même", le dicton est peut-être ringard, mais ne devrait-il pas s'appliquer à notre hydroélectricité?

3. La centrale TCE : Il est inutile de revenir sur la décision passée de construire cette usine de cogénération, qui est devenu un coûteux éléphant blanc.

⇒ Actuellement, l'usine fournit à un seul client de la vapeur avec des chaudières auxiliaires. La production d'électricité se ferait en parallèle des chaudières. L'efficacité d'environ 60% de TCE en système cogénération diminuerait à 34% ou au mieux à 48% d'efficacité par l'utilisation des turbines à gaz ②. N'est-ce pas un rendement techniquement décevant?

⇒ TransCanada est-elle la plus transparente des entreprises avec 16 lobbyistes, auxquels s'ajoutent 7 lobbyistes-conseils qui défendent ses différents intérêts auprès des élus ③? Pourrait-on, ne serait-ce que soupçonner, que ces gens ne se tournent pas les pouces et que l'objectivité pourrait avoir la vie dure? Est-ce que l'intérêt commun y est bien pris en compte? L'entente d'indemnisation signée entre Hydro-Québec et TCE est-elle équitable puisque il est difficile d'obtenir et démêler tous les chiffres?

■ Cette centrale aurait une efficacité en dessous du 50%, de plus elle nécessiterait des modifications ④. Le coût du projet a déjà passé de 45M\$ à 75M\$, soit 66% ⑤ d'augmentation, quelles garanties ont les promoteurs qu'une fois les plans détaillés déposés, le coût n'en serait pas augmenté d'autant?

4. Le réservoir: Selon les promoteurs, ce réservoir est intimement lié au projet, pas moyen, semble-t-il, d'avoir accès au méthane pour 100 heures de production par la conduite actuelle. Gaz Métro semble une compagnie sérieuse et prudente, les risques peuvent exister, mais me semblent moindre.

① L'Actualité, 15 mai 2016, Hydro-Québec à la conquête du monde, p. 52

② DT2, lignes 2235 et suivantes

③ Le piège Énergie Est, Eric Pineault, p.39, p.44
Alexandre Shields, Le Devoir, 9 juin 2015

④ DT1, p. 118, ligne 4690 et suivantes

⑤ DQ5.1, page 3 (27 mai 2016), augmentation annoncée 1 mois après la date limite de dépôt des requêtes.

⇒ Mais, si je reprends l'argumentation du point 1, ce n'est pas en liquéfiant le méthane et le regazéifiant qu'on améliore le bilan de GES, au contraire et sans compter le transport par camions. L'argument qui veut que ces camions fonctionnent au GNL nous renvoie au même autre argument du cycle de vie sous-estimé du méthane.

⇒ Quant à la création d'emploi ①, c'est un peu un miroir aux alouettes. Dans la construction, le plus souvent on déplace des emplois ou on rappelle des travailleurs temporairement inoccupés, l'utilisation du mot "création" est un peu un leurre, que ce soit pour l'érection du réservoir tout comme pour la maintenance de l'usine de TCE. Les emplois qui nécessiteront une spécialisation viendront d'ailleurs. Certains entrepreneurs régionaux pourraient-ils y trouver leur compte ② et auraient-ils les reins assez solides pour un projet de cette ampleur?

⇒ Chacun sait que le béton d'ici a déjà été un désastre économique et humain, il faudrait donc que la chaîne de production de la carrière à la bétonnière soit étroitement surveillée ③.

■ Puis-je douter des réelles retombées économiques de ce projet et de la construction de ce réservoir? Déjà qu'un projet de 75M\$ ne générerait que de 4 à 5M\$ en valeur au rôle d'évaluation foncière ④ et qu'on entend qu'il y a déjà discussion sur cette valeur ⑤ entre le promoteur et la ville de Bécancour, sans oublier de mentionner qu'un nouveau projet bénéficie d'une exemption de taxes pour les 4 ou 5 premières années, soit le quart de la durée de vie du projet.

Conclusion: Au terme des séances d'information et des lectures que j'ai pu faire, j'en ai conclu que ce projet ne doit pas être réalisé.

Dans le texte de ma requête, j'avais conclu ainsi " Avoir le nez collé sur 100 heures de production et ne pas voir les autres problèmes, c'est comme l'arbre qui cache la forêt."

- Hydro-Québec ne m'a pas convaincue qu'avec ses propres installations de production et de transport elle ne pourrait palier à ce projet ⑥. Mis devant certaines exigences gouvernementales, il pourrait être possible que le choix soit effectivement restreint. Donc, il serait pressant que la politique gouvernementale fasse le choix de favoriser l'utilisation de notre électricité produite ici de façon durable, en priorité et avant toute utilisation d'énergie plus polluante.

① DT1, p. 32, ligne 1231

② DT1, p.32, ligne 1229

③ <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/actualites/pyrrhotite/201302/04/01-4618003-la-petite-histoire-de-la-pyrrhotite-en-mauricie.php>

④ DT3, p. 35, lignes 1365 à 1371

⑤ DT3, p. 35, lignes 1390 à 1395

⑥ L'Actualité, 15 mai 2016, Hydro-Québec à la conquête du monde, p. 48

- Ce projet est l'exemple typique du double discours de notre gouvernement qui se montre sous un jour verdoyant, mais pense "hydrocarbures", agit et investit dans ce même sens.
- Ce projet représente concrètement l'incompréhension d'un nombre important de citoyens. Pourquoi la quantité de MW du bloc patrimonial reste-t-elle figée dans le temps ①? Qu'est-ce qui empêche de l'augmenter ou d'en soutirer de la puissance au besoin et à prix concurrentiel? Quels sont les contraintes qui empêchent tout changement alors que les besoins de la province semblent augmenter? Est-ce des contraintes contractuelles mal négociées ou est-ce des choix politiques qui ne se font pas? Derrière l'arbre, je vois une forêt de questions sans réponse, de choix économiques à courte vue et une absence de vision.

Respectueusement,

Nicole Racine

① DQ4, réponses du 10 juin (bilan en énergie et bilan en puissance)

Page 6

Coordonnées

Nicole Racine
Gérard Rousseau

[REDACTED]

Bécancour, Qc

[REDACTED]

[REDACTED]